

SERVICE + DÉCLARATION FISCALE

Réservé aux adhérents

1 h de consultation avec un fiscaliste



ASSOCIATION
DES PROPRIÉTAIRES
& COPROPRIÉTAIRES
depuis 1905

DÉCLARATION 2024 DES REVENUS DE 2023



TARIFS*

SCI	140 €
IRPP + Fonciers	120 €
IFI Déclaration	
IFI < 2 570 000	150 €
IFI > 2 570 000	190 €
Déclaration de vos biens immobiliers	10 €/lot principal

Prenez rendez-vous dès maintenant au 05 62 30 15 30 !

*Applicables jusqu'au 31/12/2024. Les consultants se réservent le droit d'appliquer un supplément de 50 € pour les dossiers nécessitant un temps de traitement de plus d'une heure. Ces sommes sont déductibles de vos revenus fonciers déclarés au réel.

SERVICE +

La responsabilité de l'Association en matière d'aide à la déclaration fiscale est limitée aux informations et aux documents fournis par l'adhérent

DÉCLARATION 2024 DES REVENUS DE 2023

DOCUMENTS A FOURNIR

Déclaration pré identifiée et annexes reçues

Double de la déclaration des revenus 2023 et l'avis d'imposition correspondant

Double de la déclaration des revenus fonciers 2044 pour 2023

RECETTES

Montant des loyers encaissés en 2023

Eventuellement, recettes accessoires (subventions ANAH, indemnités d'assurances...)

CHARGES

Honoraires versés pour la gestion des biens loués ou destinés à la location y compris frais de procédure (huissier, avocat)

Montant des primes d'assurances des logements loués (y compris les primes pour loyers impayés)

Factures des travaux d'entretien et d'amélioration payées en 2023

Avis d'imposition des taxes foncières 2023

Montant des intérêts d'emprunt versés en 2023

Reçu des dons aux œuvres consentis en 2023

Attestation pour l'emploi d'un salarié à domicile - année 2023

POUR LES LOGEMENTS LOUÉS DÉPENDANT D'UNE COPROPRIÉTÉ

Montant des provisions versées au Syndic en 2023

Eventuellement, recettes accessoires (subventions ANAH, indemnités d'assurances...)